

Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2022 au titre des données 2021

Informations déclarant

Nom Prénom WISNIEWSKI Marion
Adresse mail marion.wisniewski@hospimedia-groupe.fr

Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

Structure Entreprise
Tranche effectifs De 50 à 250 inclus
Raison sociale HOSPI MEDIA
Siren 439125741
Code NAF 58.13Z - Édition de journaux
Adresse 2 RUE DE TENREMONDE 59800 LILLE

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2021
Date de fin de la période de référence 31/12/2021
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 62

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Motif de non calculabilité Effectif des groupes valides inférieur à 40% de l'effectif

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en % 20.59
Résultat final en nombre équivalent de salariés 5.80
Population envers laquelle l'écart est favorable femmes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage 0
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés 15
Nombre de points obtenus 15

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Motif de non calculabilité Absence d'augmentations pendant ce congé

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté 3
Sexe des salariés sur-représentés hommes
Nombre de points obtenus 5

Niveau de résultat global

Total de points obtenus	20
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	45
Résultat final sur 100 points	Non calculable
Mesures de corrections prévues	-

Publication du niveau de résultat global

Date de publication	01/03/2022
Site Internet de publication	https://www.hospimedia-groupe.fr/index-egalite/
Modalités de communication auprès des salariés	-